

RÉSULTATS D'ANALYSE DE LA CARTE I.G.N. 48/5

OHEY

Bassin de la Meuse

Unité 8D : Vallée du Ruisseau de Gesves (BV 464) se poursuit sur la carte 48/6

BV 464 : Bassin versant du SAMSON EN AMONT DU CONFLUENT AVEC LE RUISSEAU DE STRUVIAUX (RUISSEAU DE STRUVIAUX EXCLU)

Une ZIP est inscrite sur la carte de la structure paysagère du schéma de structure à l'amont de la vallée du ruisseau de Gesves. Le paysage est illustré par les **PV 249-244-246 (carte 48/6)**

Ce paysage qui jouxte le centre d'Ohey est certainement important à l'échelon communal. Il faut cependant reconnaître que c'est surtout l'intérêt écologique lié à la présence de nombreux milieux d'habitat qui justifient l'inscription de cette ZIP (zone d'intérêt paysager) comme on peut le lire dans l'extrait ci-dessous.

Nous trouvons que l'inscription d'un **PVR au point 244** et d'une **LV d'intérêt communal au 246**, se justifieraient mieux. Il faut en effet constater que la végétation du parc masque les vues sur le château et la ferme et que celle qui a recolonisé la zone d'extraction et les nombreux boisements limitent le paysage.

Z.I.P. 5 : ruisseau de Gesves

Superficie : 188 ha.

Altitude : de 250 à 275 mètres.

Plan de secteur : La majorité en zone agricole mais une surface non négligeable en zone forestière.

Nous trouvons également des plans d'eau, la zone de parc du château de Wallay, la zone d'espace vert avec surcharge de zone d'extraction pour la sablière de Wallay.

Éléments naturels et architecturaux :

L'ensemble de la ferme et du château de Wallay, tous deux repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique. La ferme du XVIII^e siècle est un imposant ensemble en calcaire, le château de briques a quant à lui été modernisé en style néo-gothique.

Le ruisseau de Gesves et ses affluents structurent la zone et marque le relief.

L'ancienne sablière de Wallay à l'abandon est maintenant recolonisée par une végétation remarquable et variée due aux divers milieux d'habitats : parois verticales, talus, plans d'eau, zones humides.

Cette zone reprend un très grand nombre de milieux boisés comportant une importante diversité d'espèces : chêne, érable, frêne, mélèze, merisier, peuplier, aubépine, groseillier, sorbiers, noisetiers, et encore bien d'autres.

Beaucoup d'alignements d'arbres principalement le long des chemins et des voies d'eau sont présents.

Remarquons la présence de multitudes de petits étangs et plans d'eau encerclés pour la majorité par des bosquets.

Ancienne fosse d'extraction de terre plastique.

Appréciation générale :

*Notons que la zone d'intérêt paysager peut être prolongée sur la commune de Gesves où se trouve une partie du versant gauche du ruisseau de Gesves, en contrebas du hameau de Spasse : lieu que l'on peut d'ailleurs observer à partir d'un point de vue de la commune d'Ohey. (**Extrait PCDN et SSC**)*